

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	28 (2001)
Heft:	6
Artikel:	Troisième âge : "La situation s'aggrave à vue d'œil"
Autor:	Keller, Gabrielle / Brechbühler, Monika / Zurkinden, Marie-Hélène
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-913115

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FOCUS / TROISIÈME ÂGE

Les maisons de retraite et foyers médicalisés ont généralement de longues listes d'attente. Si l'on désire passer son troisième âge dans un endroit choisi, il est conseillé de s'informer à l'avance et en détail. Songez que le temps peut jouer des tours: il suffit d'une chute pour rendre inévitable l'entrée dans un foyer.

En Suisse, les possibilités d'aménager avec style et de manière agréable le cadre de ses vieux jours ne manquent pas. A Zurich, par exemple, une initiative privée propose ce qu'on appelle des «maisons pour personnes seules» où les aînés mettent à profit les synergies dans l'organisation de leur quotidien. Il existe aussi des communautés avec accompagnement, des résidences pour personnes âgées luxueuses, comme la «Parkresidenz» à Meilen, où le loyer (demi-pension) se situe entre 5000 et 15 000 francs, sans compter les prestations de soins, facturées à part.

Le choix est toutefois très restreint pour qui ne s'y prend pas suffisamment à l'avance ou n'a pas pu économiser suffisamment d'argent et ne peut de toute façon plus s'en sortir tout seul. Il devra s'adresser à deux institutions au moins et c'est une commission étatique qui décidera de son attribution définitive. Or, la situation est devenue précaire dans de nombreux foyers médicalisés et il n'existe aucun contrôle de qualité externe.

«En fait, il devrait y avoir un équilibre entre personnel qualifié et stagiaires», déclare Madeleine L., médecin dans un foyer médicalisé de Suisse orientale. «Mais ceci est illusoire, car la pénurie de personnel est flagrante». Hans-Ulrich Kneubühler a calculé que, dans un foyer médicalisé de Lucerne,



La Résidence du Parc à Meilen.



Erwin Zbinden

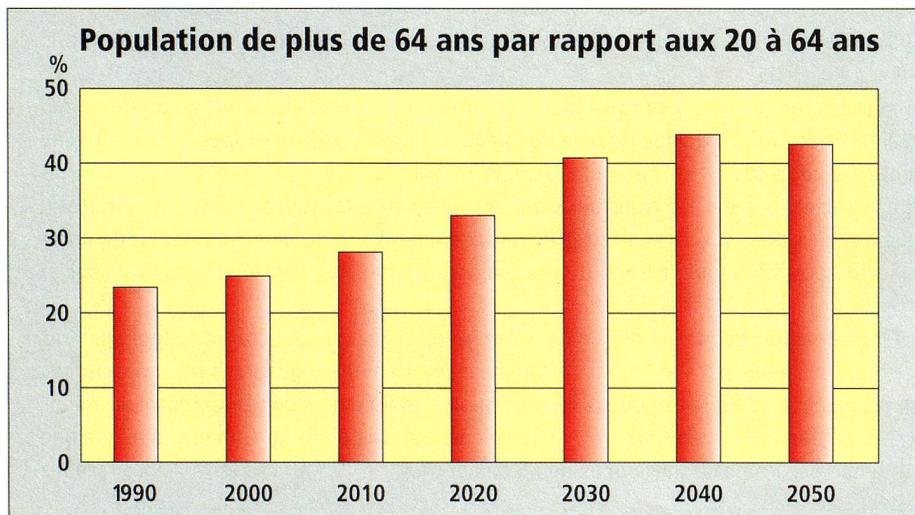
Après la mort de son mari, Emma Ziörjen a eu une attaque cérébrale. Elle est depuis lors paralysée, handicapée de la vue et vit dans un foyer médicalisé bâlois. «J'ai eu de la peine à accepter cela au début», explique-t-elle, «mais je ne veux pas me plaindre, d'autres sont encore bien plus mal en point.»

par exemple, il y a sept fois plus de personnel sans formation que de personnel qualifié – «et cette situation n'a rien d'extraordinaire», déclare-t-il. Madeleine L. assiste pratiquement tous les jours aux tristes conséquences de cette pénurie de personnel qualifié: la plupart des stagiaires sont de na-

«La situation s'

INTERVIEW: GABRIELLE KELLER

Lorsque des soins réguliers deviennent nécessaires, l'hébergement dans un foyer médicalisé est souvent inévitable. Monika Brechbühler, rédactrice en chef du journal «Homecare», observe avec inquiétude l'évolution de la situation dans les homes.



Les gens deviennent de plus en plus vieux et nombre d'entre eux doivent recevoir des soins réguliers. Qu'est-ce que cela signifie pour les foyers médicalisés?

Il y a de moins en moins de personnel qualifié. Les foyers médicalisés recourent de manière croissante à du personnel non qualifié; les infirmières n'ont plus de temps à consacrer aux patients, car elles doivent instruire leurs collègues non qualifiées. C'est pourquoi la situation s'aggrave à vue d'œil.

Ce qui ne contribue pas à améliorer l'attrait de la profession d'infirmière...

Bien sûr que non. Car il n'est pas intéressant

tionalité étrangère, ce qui rend plus difficile la communication avec les patients. «Il n'y a plus d'interaction, les patients s'isolent», affirme-t-elle. En outre, les erreurs sont plus fréquentes dans les soins, des bandages de jambes avec plaies ouvertes sont mal faits, les soins intimes négligés. Il faut ajouter à cela que les foyers publics sont tout sauf bon marché. Il faut compter environ 6000 francs par mois. Et beaucoup de choses sont facturées séparément. Une fois les économies épousées, l'aide sociale prend le relais – ce que beaucoup de personnes âgées considèrent comme humiliant.

Où la Suisse se situe-t-elle sur le plan international en matière de soins? Selon Hans-Ulrich Kneubühler, «on peut dire que la théorie selon laquelle les homes suisses sont meilleurs n'a plus cours pour ce qui est de l'espace de l'OCDE». Madeleine L. raconte

qu'en raison du manque de personnel et afin que tout le monde soit prêt en même temps le soir, on a de plus en plus tendance à mettre les pensionnaires des foyers au lit pour la nuit dès le début de l'après-midi.

A quoi faut-il attribuer ces dysfonctionnements? Selon Hans-Ulrich Kneubühler, la responsabilité incombe principalement aux cantons. La volonté d'améliorer la qualité des foyers pour personnes âgées fait défaut. A l'époque, les communes étaient fières de leurs écoles, églises et homes. «La fierté ne suffit plus», affirme-t-il, «il faut un sérieux débat sur le problème de la vie dans les homes et une grande volonté politique de tout mettre en œuvre pour améliorer le bien-être des résidents des institutions pour personnes âgées».



Traduit de l'allemand par Marie-Hélène Zurkinden

A consulter

- www.seniorweb.ch (d/f/i)
- www.zeitlupe.ch (d)
- www.pro-senectute.ch (d/f/i)
- www.heimfinder.ch (d)
- www.seniornetz.ch (d)
- www.sozialinfo.ch (d)
- www.heime.ch (d)
- www.eurag.ch (d/f/i/e)
- www.altersmigration.ch (d/f/i)
- www.computerias.ch (d)

aggrave à vue d'œil»

de passer l'essentiel de son temps à enseigner les rudiments du métier à des gens qui, souvent, ne parlent même pas une des langues nationales et de ne plus avoir le temps de s'occuper des pensionnaires. Surtout si, de surcroît, les fluctuations du personnel sont très élevées et que la motivation est au plus bas du fait du surcroît de travail, des heures supplémentaires et de la mauvaise ambiance. Il faut y ajouter encore le fait que, dans les foyers médicalisés, les expériences valorisantes sont rares – il n'y a plus d'espoir de guérison – et les pensionnaires sont souvent mélancoliques et apathiques par manque de communication.

Dans de telles conditions, les personnes âgées ont-elles encore des relations?

La plupart du temps, non. A moins qu'elles aient de la famille ou des connaissances qui s'occupent d'elles et qui leur rendent visite.

Y a-t-il une augmentation des erreurs professionnelles du fait du manque de temps et de qualification du personnel soignant ? Bien entendu. Je connais le cas d'une dame âgée, paralysée d'un côté, mais qui pouvait encore marcher moyennant une aide lorsqu'elle est arrivée au home. Mais comme personne n'avait le temps de faire des exercices

avec elle, elle a progressivement perdu la faculté de marcher. Elle n'ose pas non plus demander tous les jours à quelqu'un de l'aider, car elle a peur que le personnel réagisse négativement et qu'il le lui fasse sentir. Une telle situation est contraire à la dignité humaine!



Monika Brechbühler a assumé durant douze ans la rédaction en chef de «Krankenpflege», un périodique destiné au personnel soignant diplômé. Il y a deux ans, elle a lancé «pflegen zu Hause» («soigner à domicile»), un magazine destiné à guider les personnes qui s'occupent de leurs parents malades ou impotents.

Et le personnel n'a rien remarqué?

Il faut bien avoir à l'esprit que, pour 42 résidents, il n'y a parfois qu'une seule infirmière par équipe! Elle n'a alors que le temps d'effectuer les actes médicaux qu'elle ne peut pas légalement déléguer à quelqu'un d'autre. Tout ce qui dépasse ce cadre est laissé de côté. Et ce foyer médicalisé ne constitue pas un cas unique. Ces situations sont de plus en plus fréquentes.

Et du point de vue juridique?

Il y a bien entendu une clef de répartition entre personnel diplômé et non qualifié. Mais les foyers ne peuvent guère la respecter. Cette clef n'est que de la poudre aux yeux. Il manque en Suisse 3000 infirmières diplômées. Et il manque aussi des places dans les homes. C'est la raison pour laquelle règne une loi du silence quand à la situation réelle de beaucoup d'établissements. On veut sauvegarder le peu qui nous reste.

La situation va-t-elle s'améliorer?

Difficilement. La génération du baby-boom entre dans le troisième âge. Selon le professeur François Höpflinger, de l'Institut de sociologie de l'Université de Zurich, le nombre de personnes réclamant des soins va tripler ces quinze prochaines années. Les choses ne vont pas s'améliorer d'elles-mêmes.



Traduit de l'allemand par Marie-Hélène Zurkinden